

# Fiche de données de sécurité

Date de rédaction: 12-06-2017

Version : 01.00 / FRA

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: Cembrit Plank – Acrylic Paint.

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Peinture

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: Cembrit Holding A/S  
Sohngårdsholmsvej 2  
9000 Aalborg  
Danemark  
Tél: +45 99372222  
Fax: +45 98120075  
E-mail : info@cembrit.dk

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris)

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification (Règlement  
(CE) no 1272/2008):

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Effets nocifs les plus graves :

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

VOC:

Ce produit contient un maximum de 0 g COV/L. La valeur limite est 30 g COV/L (cat. -/-)

### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

---

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
.	13463-67-7-I	Titane (dioxyde de)	-	5-10	13
.	236-675-5	.	-	.	.

13) La substance a une limite d'exposition nationale.

Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Autres informations: Toute lettre à la suite du numéro CAS fait référence à un ensemble de données particulières.

---

## **SECTION 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Peau: Retirer immédiatement les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Autres informations: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

---

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Le produit n'est pas directement inflammable. Choisir des agents extincteurs qui conviennent à la zone incendiée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – sortir à l'air libre.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

---

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes: Mettre des gants. Utiliser des lunettes de protection.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

---

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Température d'entreposage : >5°C. Ne pas stocker avec : Oxydants/ Alcalis forts/ Acides forts.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:

Composant :	Valeur limite d'exposition	Observations
Titane (dioxyde de)	VME: -, VLE: - ppm VME: 10, VLE: - mg/m <sup>3</sup>	-

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Octobre 2016.

Méthodes de mesure : Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection individuelle, protection de la peau : Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire : Non exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Liquide
Couleur:	Multicolore
Odeur:	Aucune donnée
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Aucune donnée
pH (concentré):	Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>38°C
Point d'éclair:	>93°C
Taux d'évaporation:	0,34 (BuAc/acétate de butyle=1)
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée

Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	1,35
Solubilité:	Insoluble dans : Eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

## 9.2. Autres informations

Aucune.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réagit avec ce qui suit: Oxydants/ Alcalis forts/ Acides forts.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil).

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants/ Alcalis forts/ Acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone/ Gaz nitreux/

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:	Son ingestion peut indisposer. Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.  13463-67-7-I: Rat: LD50 = 11 g/kg
Toxicité aiguë - par voie cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë - par inhalation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Corrosion/irritation cutanée :	Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Peut provoquer une irritation de l'oeil. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérigènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition unique STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition répétée STOT : Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques : Aucun connu.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë:

13463-67-7-I:  
Crustacés: Daphnia magna: 48hCL50 = >100 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Supposé biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation envisagée.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 08 01 12 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit:  
Code CED : 15 02 03 Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières :                      Aucune.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

---

## SECTION 16: Autres informations

Explication des abréviations :                      PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative  
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Méthode de classification :                      Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases H:    Aucune phrase H.

Formation :    Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations:                                      Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

---

MPE/ Bureau Veritas HSE Denmark A/S Oldenborggade 25-31, DK-7000 Fredericia T: +45 77 31 10 00, E-mail: infohse@dk.bureauveritas.com, Web: www.hse.bureauveritas.dk (Made in Toxido®)  
F